



Pantin, le 08 février 2021

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**FSGT** Fédération Sportive  
et Gymnique du Travail

14 rue Scandicci  
93508 Pantin Cedex  
Tél. : 01 49 42 23 19  
Fax : 01 49 42 23 60

[direction@fsgt.org](mailto:direction@fsgt.org)

**f** FSGT sport populaire  
**T** FSGT officiel

**La Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT) compte 270 000 pratiquant.e.s, 5000 clubs et propose une centaine d'activités physiques, sportives, culturelles et artistiques, compétitives et non compétitives. Créée en 1934 dans la lutte contre le fascisme, elle promeut le droit d'accès au sport de toutes et tous en se donnant comme objectif le développement de contenus d'activités, de vie associative et de formation adaptés aux besoins de la population.**



## La reprise des activités physiques et sportives est une urgence

Lors de sa conférence de presse du 4 février 2021, le Premier ministre a indiqué que *"la situation ne justifiait pas un nouveau confinement"* et n'a pas indiqué de nouvelles mesures concernant le sport. La FSGT alerte sur l'urgence pour la santé de la population d'une reprise des activités physiques et sportives encadrées.

La FSGT veut une fois encore interpellier sur l'urgence de créer les conditions d'une reprise progressive des activités physiques et sportives, essentielles à la vie sociale et à la santé de toutes et tous, tout au long de la vie.

Nombre d'activités d'intérieur ne peuvent être organisées en plein air et le couvre-feu prive d'emblée toutes les personnes actives, ainsi que les enfants et jeunes scolarisés de la pratique de toute activité physique et sportive. Les installations sportives manquent le week-end pour compenser la suppression de tous les créneaux en semaine, et certains espaces publics sont saturés pendant les heures où la pratique physique et sportive est possible.

Une fois encore, il n'est pas question de nier la gravité de la situation sanitaire liée au Covid-19. Mais nous constatons, chaque jour, que les conséquences sanitaires, sociales et économiques liées à la privation de la pratique sportive, qui plus est associative, sont dramatiques. Elles risquent par ailleurs de s'inscrire dans la durée en coupant des millions de personnes d'un lien social essentiel et d'une pratique physique régulière vitale et nécessaire pour favoriser l'immunité contre le virus.

Lors de son audition au Sénat le 20 janvier 2021, le professeur François Carré, spécialiste en cardiologie et maladies cardio-vasculaires alertait à juste titre sur les conséquences dramatiques du manque d'activités physiques sur la population, en particulier chez les jeunes et personnes vulnérables en précisant que *"S'agissant du confinement, il est étonnant que certains se soient déchaînés contre les sportifs... Le seul moyen d'améliorer l'immunité, c'est l'activité physique. (...) Pendant le premier confinement, la prise de poids a été majeure, de l'ordre de 6 kilos ; seulement 33 % des personnes concernées ont retrouvé leur poids initial. Par ailleurs, (...) le confinement a diminué de 40 % les capacités cognitives des enfants en primaire"*.

Le sport associatif fédéré manque également de moyens publics pour faire face à la crise. Des clubs ont déjà dû mettre la clé sous la porte et la situation financière de la FSGT, comme d'autres fédérations, est fortement fragilisée par la baisse de 40% du nombre d'adhésions.

Dans le prolongement des alertes adressées par le mouvement sportif fédéré, la FSGT soutient l'ensemble des pétitions et autres initiatives permettant de mobiliser ses clubs, pratiquantes et pratiquants pour appeler à une reprise des activités physiques et sportives pour toutes et tous et à un véritable soutien de la vie associative et sportive.

La Direction Fédérale Collégiale  
Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)